

## Formulaire inscription Rando Traversée de la Corse

A renvoyer à : **1001 QUADS**

ZC CAP NORD – 1 Rte de Trévol – 03000 Avermes

Téléphone : +33(0)4 70 46 19 68 - Email : [contact@1001aventures.com](mailto:contact@1001aventures.com)

avec le chèque d'arrhes à l'ordre de : Corsiquad



**Date de la randonnée : 26/05/2024 au 30/05/2024**

### CONDUCTEUR PRINCIPAL

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville/pays : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... E-mail : .....

Date de naissance : ...../...../..... Taille : XXL  XL  L  M  S

*Bien écrire lisiblement votre email svp*

### PASSAGER SUPPLÉMENTAIRE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville/pays : .....

Téléphone : ...../...../...../...../..... E-mail : .....

Date de naissance : ...../...../..... Taille : XXL  XL  L  M  S

Personne à contacter en cas d'accident : .....

N° téléphone : ...../...../...../...../.....

**VEHICULE :**  SSV  QUAD (homologués et pot échappement d'origine uniquement)

Marque : ..... Modèle : ..... Immatriculation : .....

**TARIFS - Rando Traversée de la Corse :**

	Quantité	PUHT	PU TTC	TOTAL
- Engagement véhicule + pilote	1	1320 €	1585 €	1585 €
👉 Sans copilote, je partage ma chambre avec :				
- Supplément seul en chambre		150 €	180 €	
- Engagement passager		920 €	1105 €	
- Supplément seul en chambre pour le passager		150 €	180 €	
<b>TOTAL ENGAGEMENT :</b>				<b>€</b>
Acompte à verser pour conducteur			400 €	
Acompte à verser pour conducteur seul en chambre			450 €	
Acompte à verser pour un passager			300 €	
Acompte à verser pour un passager seul en chambre			350 €	
<b>Paiement de l'acompte :</b> >> chèque à l'ordre de Corsiquad ou virement (coordonnées sur demande), à l'inscription		<b>Total des arrhes à régler :</b>		<b>€</b>
<input type="checkbox"/> Virement 20 jrs avant ou <input type="checkbox"/> Sur place avant départ		<b>Solde à régler :</b>		<b>€</b>

→ Départ du Port de Marseille (ou Toulon) le 25/05/24 en fin de journée. Arrivée au Port de Bastia le Dimanche 26/05/24. Retour du Port de Porto Vecchio le 30/05/24 en fin de journée. Arrivée au Port de Marseille (ou Toulon) le 31/05/24 au matin.

**Le raid comprend :**

- Le couchage en chambre double : dimanche-lundi-mardi-mercredi
- Les petits-déjeuners : lundi-mardi-mercredi-jeudi
- Les repas du midi : dimanche-lundi-mardi-mercredi-jeudi
- Les repas du soir : dimanche-lundi-mardi-mercredi

**Reste à votre charge :** La traversée en bateau (env 200-250€/pers aller-retour), vos dépenses boissons et extras, l'essence, et l'assistance technique ou dépannage. Le repas du samedi soir et du jeudi soir, le petit déjeuner du dimanche matin et du vendredi matin.

**1001 Quads s'occupe des billets bateaux groupe, de l'organisation avec Corsiquad, vous n'aurez qu'à piloter et profiter des paysages merveilleux....**

« Je, soussigné (Nom/prénom) \_\_\_\_\_, agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites sur le présent bulletin d'inscription, certifie avoir pris connaissance du règlement, je les accepte toutes sans réserve. Je reconnais également avoir reçu toutes les informations nécessaires à ma prise de décision, aussi bien en ce qui concerne la destination, qu'en ce qui concerne les questions relatives aux formalités administratives et sanitaires et celles afférentes à la sécurité. Je reconnais aussi être conscient des risques inhérents à cette randonnée, notamment ceux dus à l'isolement et à l'éloignement éventuel des centres médicaux. Moi et mes ayants droit, nous nous engageons à ne pas reporter ces risques sur la société Corsiquad, ni sur son gérant.

Le .....

Mention « Lu et approuvé »

Signature du pilote :

Signature du passager :

**TOUTE INSCRIPTION**  
**DONT LE FORMULAIRE NE SERA PAS COMPLÈTEMENT REMPLI**  
**OU DONT LES ARRHES N'AURONT PAS ETE VERSEES**  
**NE SERA PAS PRIS EN COMPTE**

**Règlement Randonnée Traversée de la Corse 2024 :**

Tout propriétaire d'un quad ou SSV homologué en conformité avec la réglementation en vigueur, d'un permis de conduire et d'une assurance responsabilité civile pour le véhicule et lui-même, est autorisé à prendre le départ. Tout véhicule non conforme au code de la route ne pourra prendre le départ (carte grise, assurance, plaque d'immatriculation, pneus et système d'échappement aux normes en vigueur).

Une vérification aura lieu au départ. Il est obligatoire de mettre des pneus en bon état et de prévoir un matériel adapté à ce type de conduite (corde, manilles, sangles). Chaque participant est responsable de lui-même et de ses accompagnateurs, en cas de panne, il doit pouvoir se dépanner par ses propres moyens ou disposer d'une assistance remorquage personnelle.

Les participants s'engagent à respecter les dispositions du code de la route et les arrêtés locaux.

Il est évident qu'en cas de force majeure et/ou de sécurité, il vous faudra sortir du parcours pour contourner l'obstacle tout en respectant le code de la route. Aucune réclamation ne pourra être formulée par les participants. Ceux-ci seront prévenus dès que possible des éventuels obstacles sur le parcours.

Les ravitaillements carburants sont prévus tout au long du parcours et seront réguliers pour assurer votre autonomie.

L'itinéraire passe sur le territoire des communes sur des voies ouvertes à la circulation. Les chemins privés ou rues "Défense d'entrer" ne peuvent être empruntés. Il en va de soi que vous devrez respecter l'environnement (jeter toute sorte de déchets dans la nature).

Cette randonnée ne comporte pas de classement faisant intervenir directement ou indirectement comme élément d'appréciation la plus grande vitesse, une moyenne imposée, un horaire fixé à l'avance.

Tous les engagements et responsabilités seront solidaires du signataire de l'engagement.

Corsiquad décline toute responsabilité quant aux fautes commises par les participants et les dommages occasionnés aux propriétés privées par suite de sortie des chemins ou autres. Les dédommagements éventuels sont de la responsabilité des participants. Les participants et leurs passagers voyagent à leurs risques et périls.

En cas de non-respect de ces règles, compte tenu des difficultés du parcours et de la gêne occasionnée auprès des autres participants, Corsiquad se verra dans l'obligation de refuser le départ ou exclure les participants durant la randonnée et aucun remboursement ne pourra être effectué au contrevenant.

En cas de désistement de votre part et/ou de l'accompagnateur, avant le départ, aucun remboursement ne sera effectué.

Le .....

Mention « Lu et approuvé »

Signature du pilote :

Signature du passager :